

## Saint-Lyphard Demain et autrement

Madame Brière et son équipe, lors de la dernière campagne municipale, se félicitaient d'être créditées d'une note de 18/20 par le site des contribuables associés, l'objectivité de ce site peut être discutée. Nous venons de prendre connaissance du rapport officiel sur les comptes de la commune, pour l'année 2013, édités sur « Décomptes Publics ». Les communes sont notées de 10 pour les meilleurs résultats à 1 pour les moins bons.

Ratios de fonctionnement				Ratios d'investissements			
	Commune	Moyenne	Note s/ 10		Commune	Moyenne	Note s/ 10
Résultat comptable	64 €	143 €	2	Ratio d'autofinancement	98%	94%	4
Pression fiscale	95 %	50 %	1	Dette	631 €	814 €	6
Rigidité structurelle	58 %	47 %	1	Dépenses d'investissement	145 €	343 €	1
Moyenne			1,3	Moyenne			3,7

Dans le domaine de la dette, notre commune est correctement notée avec un 6/10 ; cela tient au fait qu'aucun investissement n'a été effectué sur le précédent mandat. Mais les gros emprunts arrivent (salle polyvalente, ronds-points). S'il est vrai que la note des dépenses d'investissements va dans le même temps évoluer positivement, la pression fiscale va s'accroître ainsi que la dette... jusqu'à atteindre, voire dépasser les 1000 € par habitant. Il faudra bien payer la facture ! Pendant ce même temps, la municipalité offre un véritable cadeau fiscal à la nouvelle surface alimentaire, dont la taille sera en dessous de celle d'un supermarché.

Nous vous livrons la conclusion de « Décomptes Publics » : *Sur la section fonctionnement le classement calculé moyen de Saint-Lyphard est inférieur à 4 ce qui traduit **des charges structurelles lourdes avec très peu de marges de manœuvre** par rapport à la moyenne des communes comparables. Sur les ratios d'investissement et de financement le classement calculé moyen de Saint-Lyphard est inférieur à 4 ce qui traduit **une dette lourde qui pèse sur les comptes de la commune.***

A l'heure des restrictions budgétaires : la dotation de l'Etat versée aux communes va baisser de 11 milliards d'euros sur 3 ans. La crise serait-elle passée au-dessus de notre commune ? Madame le Maire dit que son équipe assume ses choix, c'est bien la moindre des choses. Concernant la salle polyvalente elle déclare : « *Je fais le pari que lorsque les lyphardais verront cette salle neuve et fonctionnelle ils seront ravis.* ». Peut-être ! Si on en oublie le coût et surtout si elle reste vraiment à la disposition des Lyphardais. Souhaitons que les associations de la commune ne se contentent pas des restes, mais soient véritablement prioritaires dans l'utilisation de ce nouvel espace.

Nous regrettons vivement qu'aucune entreprise Lyphardaise n'ait été retenue pour les travaux de construction de ce bâtiment. Nous persistons dans notre idée que ce projet n'était pas une urgence pour la commune et aurait, objectivement, du être reporté. Le dossier va voir le jour et nous posons quelques questions essentielles : quels événements vont s'y tenir ? Combien de créations d'emplois, régie, gardiennage ? Quel coût de maintenance ? Pendant ce temps, on reporte des travaux de réfection des sols prévus de longue date à l'école élémentaire. D'autre part nous soulevons le problème du financement des rythmes scolaires à partir de 2016, terme prévu pour les aides de l'Etat.

Pour ce qui est de l'église, nous espérons que les recours auprès des artisans sont engagés. Les garanties décennales arrivent prochainement à leur terme. Quand à l'utilisation de cet édifice dans des conditions minimales de confort et de sécurité ? Nous redoutons les prochaines pluies !...

Les fêtes de fins d'année se profilent. Notre pensée se tourne vers les personnes isolées ou malades et les familles qui, du fait de la crise, sont de plus en plus nombreuses à connaître des difficultés. Nous souhaitons que la nouvelle année nous apporte, à tous, un souffle d'espoir et de réconfort.

Vos élus : Claude Bodet, Dominique Goulène Henri, Roger Coué, Geneviève Pichot, Eric Couprie, Lucie Freulon